

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 03 FÉVRIER 2026**

L'an deux mille vingt-six, le 03 février, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, à l'auditorium de la médiathèque à Lezoux après convocations légales en date du 28 janvier 2026, sous la présidence de Monsieur Florent MONEYRON.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
Mme Danielle GRANOUILLET	Mr Thierry TISSERAND
M. Jean-Baptiste GIRARD	Mr Cédric DAUDUIT
M. Gilles BERGAMI	Mme Patricia LACHAMP
Mme Julie MONTBRIZON	Mr Florent MONEYRON
M. Daniel PEYNON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Annick FORESTIER	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda DE FREITAS	Mme Michelle CIERGE
Mme Marie-France MARMY	Mr Bernard FRASIAK
Mr Christian BOURNAT	Mme Séverine VIAL
Mme Catherine MORAND	M. Yannick DUPOUE
Mr Guillaume FRICKER	Mr Antoine LUCAS
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET
M. Romain FERRIER	

Suppléants présents : Mme Nathalie DE LA FUENTEEtaient représentés (procuration) :

- Mme BRUSSAT Elisabeth donne pouvoir à Mr MONEYRON Florent
- Mme TARTRY-LAVEST Agnès donne pouvoir à Mr DAUDUIT Cédric
- Mme EXBRAYAT Sylvie donne pouvoir à Mme HUGUET Josiane
- Mr COSSON Alain donne pouvoir à Mme MARMY Marie-France

Absents : Mme GRANET Elyane, Mr MARQUET Gilles, Mr BROUSSE René et Mme GROUIEC Isabelle

VOTE : En exercice : 35 Présents : 27 Représentés : 4 Votants : 31

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Mr Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a accepté.

Objet : finances - ouverture anticipée de crédits en section d'investissement exercice 2026

**FINANCES - OUVERTURE ANTICIPEE DE CREDITS EN SECTION
D'INVESTISSEMENT EXERCICE 2026**

- VU l'article L1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Madame la Présidente rappelle au Conseil Communautaire que l'article L 1612-1 du C.G.C.T. stipule que l'exécutif d'une collectivité peut, sur autorisation de l'assemblée délibérante, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

A l'issue de l'exercice 2025, un certain nombre de crédits engagés mais non mandatés ont pu faire l'objet de reports de crédits permettant de régler les factures arrivant avant le vote du budget (restes-à-réaliser).

A l'inverse et afin d'assurer la continuité du service public, certaines prestations doivent pouvoir être engagées et mandatées avant le vote du budget primitif qui interviendra en mars prochain.

Il est proposé au Conseil Communautaire de bien vouloir autoriser l'ouverture anticipée en dépenses d'investissement pour l'exercice 2026 des crédits suivants :

	Chapitres et comptes	Crédits votés en 2025	Crédits pouvant être ouverts par l'assemblée délibérante
	Investissement - Dépense	8 499 486,70 €	2 124 871,68 €
	20 - Immobilisations incorporelles	350 439,85 €	87 609,96 €
	202 - Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	46 864,85 €	11 716,21 €
	2031 - Frais d'études	303 575,00 €	75 893,75 €
	204 - Subventions d'équipement versées	1 537 242,03 €	384 310,51 €
	2041412 - Subv. com. GFP - Bâtiments et installations	1 200 591,08 €	300 147,77 €
	2041582 - Subv. autres groupem. - Bâtiments et installations	4 150,00 €	1 037,50 €
	20422 - Subv. pers. droit privé -Bâtiments et installations	332 500,95 €	83 125,24 €
	21 - Immobilisations corporelles	201 971,62 €	50 492,91 €
	2111 - Terrains nus	10 000,00 €	2 500,00 €
	2117 - Bois et forêts	5 000,00 €	1 250,00 €
	2152 - Installations de voirie	8 000,00 €	2 000,00 €
	2158 - Autres installations, matériel et outillage techniques	44 500,00 €	11 125,00 €
	21838 - Autre matériel informatique	27 349,69 €	6 837,42 €
	21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	71 821,93 €	17 955,48 €
	2185 - Matériel de téléphonie	5 000,00 €	1 250,00 €
	2188 - Autres immobilisations corporelles	30 300,00 €	7 575,00 €
	22 - Immobilisations reçues en affectation	400 000,00 €	100 000,00 €
	2228 - Autres agencements et aménagements de terrains (affectation)	400 000,00 €	100 000,00 €
	23 - Immobilisations en cours	5 844 603,20 €	1 461 150,80 €
	2313 - Constructions (en cours)	5 339 319,16 €	1 334 829,79 €
	2315 - Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	505 284,04 €	126 321,01 €
	27 - Autres immobilisations financières	165 230,00 €	41 307,50 €
	27638 - Créances sur autres établissements publics	165 230,00 €	41 307,50 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire **APPROUVE à l'unanimité.**

Pour extrait certifié conforme,
Fait et publié à Lezoux, le 04 février 2026
Signé par Jean-Louis DERBIAS,
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme
Fait et publié à Lezoux, le 04 février 2026
Signé par Florent MONEYRON,
Vice-Président

